

Paris, le **21 SEP. 2020**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, et dans le cadre de la création de la future CMAR Centre-Val de Loire, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

**la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire recrute au 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**un(e) secrétaire général positionné(e) rang 6**

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 15 octobre 2020 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président  
CRMA Centre-Val de Loire  
28 rue du Faubourg-Bourgogne  
45000 Orléans

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Dorothée ROMBAUX  
Directeur général adjoint

---

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations  
Copie à Mmes et MM. les Présidents de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations*